

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce genre de question me ramène à novembre 1984, ainsi qu'à mai et juin 1985, alors que son chef ne cessait de répéter que les mesures du gouvernement, énoncées dans l'exposé économique et les budgets, allaient coûter au Canada entre 100 000 et 200 000 emplois. Depuis cette époque, nous avons créé entre 1,2 million et 1,3 million d'emplois.

Voilà l'aspect important sur lequel j'insiste.

M. Riis: Voyez un peu la sorte d'emplois!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ce sont des emplois permanents. Le député demande de quelle sorte sont ces emplois. Ce sont des emplois permanents, à temps complet dans une proportion de 85 p. 100, contrairement aux emplois créés par le gouvernement libéral au cours des quatre années précédentes qui étaient à temps partiel dans une proportion de 85 p. 100.

Permettez-moi de revenir à la question du député. On ne peut considérer isolément un élément d'une politique économique et poser la question simpliste que le député vient de poser. On doit considérer tous les aspects de la politique économique, y compris la nécessité de juguler l'inflation. C'est dans les années 1970 et au début des années 1980 que nous avons laissé l'inflation s'emballer au Canada, à l'époque où le chef de l'opposition était ministre des Finances. C'est ainsi que nous avons eu alors des taux d'intérêt supérieurs à 20 p. 100...

M. le Président: A l'ordre. Le député de Glengarry—Prescott—Russell.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**LES DÉPENSES FÉDÉRALES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MANICOUAGAN**

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre à propos du comportement honteux de son chef pendant le week-end. Il s'est en effet vanté de faire pleuvoir des millions de dollars dans sa propre circonscription. Ses largesses auraient coûté entre 261 et 500 millions de dollars au Trésor public.

Quelles raisons le premier ministre peut-il légitimement invoquer pour favoriser sa propre circonscription au détriment de millions d'autres Canadiens? De quel droit utilise-t-il les avions à réaction du gouvernement pour effectuer ce qu'il a décrit lui-même comme une campagne électorale?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député pourrait-il être plus précis? Je voudrais savoir contre quoi il en a au juste. Il parle de 200 millions de dollars sans expliquer que cette somme comprend les 110 millions prévus pour assainir le fleuve Saint-Laurent. Le député est-il contre une telle initiative? Si c'est là la position de son parti, qu'il le dise franchement.

M. Boudria: Je suis pour la justice.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE PREMIER MINISTRE NE FAVORISE PAS LES AUTRES CIRCONSCRIPTIONS AUTANT QUE LA SIENNE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): J'aimerais demander au vice-premier ministre, en lui rappelant que c'est son gouvernement qui a aboli les régimes de développement régional et qui a rendu plus difficile pour les prestataires de l'assurance-chômage de retirer des bénéfices du gouvernement, d'expliquer la générosité du premier ministre dans sa propre cour et le fait qu'il néglige en même temps les autres Canadiens.

Si le premier ministre nous a dit hier en public, et je cite: «Nos citoyens ont payé des impôts depuis 40 et 50 ans à Ottawa...», si tel est le critère pour recevoir des octrois du gouvernement fédéral, pourquoi le premier ministre n'étend-il pas cette pratique ailleurs au pays, dans les 281 autres circonscriptions? Et pourquoi le premier ministre favorise-t-il sa circonscription plutôt que de tenter d'aider tous les Canadiens d'un océan à l'autre?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je vois que le député avait déjà rédigé sa question avant même d'avoir entendu la réponse qu'a donnée le ministre des Finances à un autre député concernant les réalisations économiques du gouvernement, surtout dans le domaine de l'emploi. Nous avons créé quelque 1,267 million d'emplois au Canada grâce à la politique économique éclairée que nous avons pratiquée et aux mesures que nous avons prises en matière de développement régional.

Je voudrais que le député nous dise clairement s'il est contre un programme de développement régional de 65 millions de dollars dans cette région affligée d'un chômage aigu et contre une politique gouvernementale axée sur la lutte contre le chômage dans les régions les plus durement touchées.

La vérité, c'est que les réalisations du gouvernement en termes de création d'emplois, de croissance économique et de développement régional dépassent de mille coudées celles du gouvernement dont le député faisait partie.

* * *

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE**LE PROJET DE CONSTRUIRE UNE ALUMINERIE AU MANITOBA**

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question se rapporte à une question antérieure à propos de laquelle le ministre qui a répondu a dit qu'il ne comprenait pas la question ni la préoccupation des Manitobains au sujet des promesses du premier ministre concernant la construction d'une aluminerie au Québec. Cela veut dire que le ministre et ses collègues ne comprennent toujours pas à quel point les Manitobains ont été blessés par la façon dont le gouvernement les a traités dans l'affaire des CF-18 et bien d'autres encore.